CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48833** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/09/1998

Forme juridique : SARL

Capital : 9 760

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONT DE MARSAN 98B181
Siret : 420 031 403 00033
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7118788
Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 309073652004

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 309073652004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : LAND CONFORT

496 ROUTE DE BELLEVUE
40700 HAGETMAU

Téléphone : 05 58 79 32 47 **Fax :**
Portable : 0608189724
Responsabilité légale :
MERIGON ALAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://www.facebook.com/landconfort/
E-mail : contact@landconfort.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 782 774 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	18	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 17:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.